

CODE DE CONDUITE

ZONE NAUTIQUE

MERCI DE RESPECTER LES RÈGLEMENTS QUI SUIVENT, AINSI QUE LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET LES DIRECTIVES ÉMISES PAR LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX. TOUT PARTICIPANT DONT LE COMPORTEMENT EST JUGÉ IRRESPECTUEUX DES RÈGLES OU DANGEREUX POUR LA SÉCURITÉ DES AUTRES USAGERS SERA IMMÉDIATEMENT EXPULSÉ. AUCUN REMBOURSEMENT.



**ALCOOL, CIGARETTES,
DROGUES INTERDITS
DANS LA ZONE NAUTIQUE
ET LES EMBARCATIONS**



**MERCI
DE LAISSER LE
MOBILIER DANS
LA ZONE NAUTIQUE**



**FEUX
D'ARTIFICE
INTERDITS**



**MERCI
D'ÉVITER DE FAIRE
DU BRUIT EXCESSIF**



**CHIENS EN LAISSE
L'AFFAIRE EST DANS L'SAC!
MERCI DE RAMASSER LES
EXCRÉMENTS DE VOTRE CHIEN**



**MERCI
DE GARDER LES
LIEUX PROPRES**

**HORAIRE DU QUAI
LUNDI AU VENDREDI : 12 H À 19 H
SAMEDI ET DIMANCHE : 10 H À 18 H
ACCÈS INTERDIT EN DEHORS DE CES HEURES**

**TOUT INCIDENT DOIT ÊTRE RAPPORTÉ
AU PERSONNEL MUNICIPAL QUI
PRENDRA LES MESURES APPROPRIÉES
418 822 4462**